

APPEL À COMMUNICATIONS

COLLOQUE : LE DROIT TALMUDIQUE SAISI PAR LE DROIT COMPARÉ

Ce colloque international, sous les auspices de la *Jewish Law Association*, est co-organisé par le Centre Perelman de Philosophie du droit de l'Université Libre de Bruxelles et par l'Institut François Gény de l'Université de Lorraine.

Il se tiendra les **22 et 23 novembre 2017** à Nancy.

Ce colloque rassemblera des spécialistes du droit talmudique qui se penchent sur l'histoire du droit, la théorie du droit et surtout le droit comparé. La recherche en droit comparé a été renouvelée par la prise en compte de cultures juridiques non occidentales, en particulier le droit musulman, le droit indien et le droit chinois. Le droit talmudique est pourtant trop souvent omis dans les travaux d'histoire du droit et de droit comparé, alors qu'il a poursuivi une évolution très bien documentée et digne d'intérêt pour le comparatiste.

Les trois thèmes principaux mais non exclusifs du colloque sont :

- (1) Le formalisme**
- (2) L'herméneutique**
- (3) Les sources du droit**

Les résumés défendront une thèse précise et récapituleront les arguments sous-tendant cette thèse. Les communications mettront en valeur les ressemblances et les différences entre le droit talmudique et d'autres droits. Ces autres droits peuvent avoir été en contact avec le droit talmudique (droit romain, droit israélien, droit musulman, par exemple) ou bien ne présenter avec lui aucune relation historique mais mériter une comparaison en raison des solutions à des problèmes juridiques semblables (droit américain, droit français, droit canonique, droit indien, droit chinois, etc.).

Les résumés, entre 700 et 1200 mots, bibliographie non comprise, seront envoyés à TALMUD.DROIT@GMAIL.COM avant le 1^{er} août 2017.

Les jeunes chercheurs sont conviés à participer. Le colloque est gratuit – sans prise en charge systématique des frais de voyage ou de logement.

Rayonnement. Les communications seront toutes inédites, rédigées en français et feront l'objet, après le colloque, d'une publication dans une revue internationale à comité de lecture, ce qui donnera dès lors lieu à une nouvelle évaluation des communications.

Comité organisateur :

- Stefan Goltzberg, Chargé de recherches FNRS. Centre Perelman de Philosophie du droit. Université Libre de Bruxelles.
- François-Xavier Licari, Maître de Conférences (HDR) à l'Université de Lorraine. Institut François Gény.

Comité scientifique : Stefan Goltzberg, Charles Leben, François-Xavier Licari, Leib Moscovitz.